

→ FERME SAINTE-MARIE

# De la mare Longchamps à Sainte-Marie

L'histoire de la ferme Sainte-Marie remonte à plusieurs siècles. Vestige architectural de l'histoire de la ville, elle a eu de nombreux propriétaires. L'équipe municipale a toujours souhaité réhabiliter cet édifice, symbole du passé de la commune au même titre que la ferme de la Tremblaye. Ce sera chose faite dès l'année prochaine.

Bois-d'Arcy (S.-et-O.) — Intérieur de la Ferme de la Mare Longchamps



Gaspard Dailly, notable, maire de Trappes (1808-1811) et grand propriétaire fermier de la région, habite le corps de ferme qui dispose alors de dépendances : granges, écuries et greniers pour répondre aux nombreuses cultures des terres alentour.

Gaspard Adolphe, maire de Bois d'Arcy de 1843 à 1876, lui succèdera.

des largesses de son logeur qui mettra à sa disposition un hangar et une parcelle de terrain. Il expérimentera ses premiers prototypes et réalisera en 1906 un bond de 64 mètres avec un appareil "plus lourd que l'air" dans les champs de la commune.

En 1933, la ferme Sainte-Marie devient propriété de la famille Mauban qui y installe dans les années 1960 un centre équestre.

En 2004, la Ville de Bois d'Arcy rachète la ferme et lance un grand projet de réhabilitation du bâti, tout en permettant au centre équestre de poursuivre ses activités dans une structure neuve et mieux adaptée, inaugurée en 2010 en lisière de forêt.

Dès lors, le programme de l'équipe municipale peut être finalisé avec la transformation de la ferme en lieu d'habitation et la restitution de ce lieu à tous les Arcisiens, avec la création d'un parc urbain. ■

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les religieuses de l'Humilité de Notre-Dame de Longchamps possédaient la ferme. Elles donnèrent leur nom à la mare située à proximité, et ainsi à la ferme qu'elles dirigeaient. La maison d'habitation est alors déjà construite et les propriétaires successifs vont développer les différentes dépendances au cours des siècles suivants.

En 1739, Louis Culée obtient le bail de la ferme royale qui devient la ferme de la Grande Culée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, trois maires se succèdent dans cette exploitation.

Enfin, Louis-Auguste Laureau, maire de Bois d'Arcy de 1896 à 1919, y résidera jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## La ferme, théâtre du premier vol aéronautique

C'est à cette période que le nom de ferme Sainte-Marie apparaît. En 1906, elle sera même le théâtre d'un moment historique. Louis-Auguste Laureau y accueillera Alberto Santos-Dumont, pionnier de l'aviation. Ce jeune Brésilien bénéficiera



→ FERME SAINTE-MARIE

# Réhabilitation du patrimoine et création d'un grand parc urbain

Projet important de la mandature, la réhabilitation de la ferme Sainte-Marie redonnera à cet élément patrimonial arcisien toutes ses lettres de noblesse. L'opération permettra de proposer des logements de qualité, individuels et collectifs, favorisant la mixité sociale et le parcours résidentiel. Elle offrira également un grand parc urbain ouvert à tous, lieu de rencontre et cœur de vie.



Le projet de la ferme Sainte-Marie est un des symboles du programme municipal. Attaché à la conservation de ce patrimoine architectural et historique de la commune, Claude Vuilliet, Maire de Bois d'Arcy, a depuis de nombreuses années affirmé la volonté de l'équipe municipale de marquer ce lieu du sceau de la modernité urbaine : *«Plusieurs schémas ont été envisagés au regard des financements possibles. Nous tenons particulièrement à ce programme qui verra donc la réhabilitation de l'ancienne ferme royale avec la réalisation d'appartements dans le bâtiment central et la grange attenante, tout en sauvegardant la valeur architecturale du site»*. Grâce à la réimplantation du centre équestre en lisière de forêt, en 2010, les travaux pourront prochainement débuter.

## Des logements pour tous

Afin de favoriser la mixité sociale et le parcours résidentiel, des bâtiments de petite hauteur (R+2 maximum) et des maisons individuelles ou mitoyennes seront réalisés. Ainsi, 99 logements en accession à la propriété et 27 logements en locatif aidé seront proposés rues Danton, Simone Signoret,

Louis Juvet, allée André Chénier... Toutes les nouvelles constructions se feront dans le respect architectural de la réhabilitation de la ferme. Plus de 170 places de stationnement, en grande majorité en sous-sol mais aussi en surface, viendront compléter le dispositif d'habitat.

## Un parc urbain, cœur de vie

Côté espaces publics, l'ensemble des bâtiments s'articulera autour d'un superbe parc urbain, ouvert à tous, propice à la promenade et aux échanges. Quelques sujets arboricoles remarquables seront conservés et près de 150 nouvelles plantations viendront donner un caractère naturel et agréable à l'ensemble. Des accès publics desserviront le parc depuis les rues alentour.

Ce programme de logements neufs et réhabilités permettra à la ferme et au parc de se valoriser mutuellement. Les Arcisiens bénéficieront ainsi d'un nouvel espace public naturel, respectueux de leur cadre de vie et adapté à leurs attentes. *Bois d'Arcy Le Journal* reviendra plus en détail sur ce programme dans une prochaine édition.

## → CALENDRIER DE L'OPÉRATION

**2004** : acquisition de la ferme Sainte-Marie par la commune.

**2005** : concertation publique auprès des Arcisiens et campagne d'information sur le projet.

Cession de la ferme et du centre équestre à l'AFTRP (aménageur) contre un paiement en dation visant à la reconstruction du centre équestre sur la ZAC de la Croix-Bonnet, et un programme de réhabilitation de la ferme et de construction de logements mixés.

**2006** : signature d'une convention tripartite entre l'AFTRP, Les Écuries de Bois d'Arcy (exploitant du centre équestre) et la Ville de Bois d'Arcy pour le transfert de l'activité équestre vers le futur centre.

**2007** : début des travaux du nouveau centre équestre, en lisière de forêt.

**2009** : fin des travaux du nouveau centre équestre.

**2010** : installation de l'exploitant dans le nouveau centre équestre.

**2011** : validation du programme de réhabilitation et de construction de logements, et démolition des extensions non viables de la ferme Sainte-Marie.

**2012** : début des travaux de réhabilitation et de construction.

**2013** : livraison des logements et du parc urbain. ■